



## Actualisation de la Conception « Paysage suisse »

### Invitation à une séance d'information

---

Instrument de planification de la Confédération, la Conception « Paysage suisse » (CPS) définit le cadre d'une évolution du paysage suisse cohérente et basée sur la qualité. Les procédures de consultation et de participation publique (art. 19 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire) relatives à la version actualisée de la CPS se dérouleront du 20 mai au 15 septembre 2019. À l'occasion de quatre séances d'information régionales, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) présentera le contenu de la CPS et expliquera ses effets aux différents acteurs. Ces séances offriront à ces derniers la possibilité de poser des questions de clarification et de s'informer de la suite de la procédure.

Elles se tiendront de 14 h 30 à 17 h selon le calendrier suivant :

- **le 21 mai à Zurich**, sur le Campus PH Zürich, Lagerstrasse 2 ; public cible : services spécialisés et associations intercommunales des cantons du nord-est et du nord-ouest de la Suisse ;
- **le 23 mai à Lucerne**, à l'hôtel Radisson Blu, Inseliquai 12 ; public cible : services spécialisés et associations intercommunales des cantons de Suisse centrale et du Tessin (possibilité de poser des questions en italien) ;
- **le 27 mai à Berne**, à la Maison des cantons, Speichergasse 6, en collaboration avec la DTAP ; public cible : organisations, associations et partis nationaux ;
- **le 5 juin à Fribourg**, à l'hôtel NH, 14 Grand-Places ; public cible : services spécialisés et associations intercommunales des cantons de Suisse occidentale (en français).

#### Programme :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Accueil                                   | Modération Urs Steiger (à Fribourg : Monique Keller) |
| 2. Introduction par l'OFEV                   | OFEV, Hans Romang (à Berne : Franziska Schwarz)      |
| 3. Aperçu de la version actualisée de la CPS | OFEV, Daniel Arn (à Fribourg : Gilles Rudaz)         |

Office fédéral de l'environnement OFEV

Daniel Arn

Worbentalstrasse 68, 3063 Ittigen

Adresse postale: 3003 Berne

Tél. +41 58 46 280 03, fax +41 58 46 475 79

daniel.arn@bafu.admin.ch

www.ofev.admin.ch

4. Caractère obligatoire d'une conception pour les autorités au sens de l'art. 13 de la loi sur l'aménagement du territoire Office fédéral du développement territorial (ARE), Matia Cattaneo (à Berne : Anja Tschirky ; à Lucerne : Lukas Bühlmann, EspaceSuisse).
5. Appréciation de la version actualisée de la CPS par des services cantonaux de l'aménagement du territoire et de la protection du paysage Damian Jerjen, aménagiste du canton du Valais (à Zurich et Fribourg), Flurin Baumann, OACOT, canton de Berne (à Lucerne et à Berne)
6. Importance d'un paysage varié dans le contexte des mégatendances actuelles Silvia Tobias, directrice Zentrum Landschaft WSL/ membre du Conseil de l'organisation du territoire (COTER) (à Zurich), Lukas Bühlmann, directeur d'EspaceSuisse/président du COTER (à Lucerne et à Berne), in FR NN
7. Questions de clarification et discussion
8. Conclusion et suite de la procédure OFEV, Matthias StremLOW (à Fribourg : Gilles Rudaz)

Apéritif

=> Veuillez vous inscrire d'ici au 15 mai 2019, en indiquant le lieu de la séance à laquelle vous souhaitez assister, par courriel ou téléphone à : [daniel.arn@bafu.admin.ch](mailto:daniel.arn@bafu.admin.ch) ; tél. : 058 462 80 03.